

Bassin du Gardon d'Alès

# Zonage réglementaire

Commune de RIBAUTE-LES-TAVERNES

Fond de plan : Cadastre de la commune

- F-U = zone urbanisée inondable par un aléa fort
- F-Ud = zone urbanisée située en contrebas d'une digue inondable par un aléa fort
- M-U = zone urbanisée inondable par un aléa modéré
- M-Ud = zone urbanisée située en contrebas d'une digue inondable par un aléa modéré
- N-U et N-Ud = zone non urbanisée inondable par un aléa fort ou située en contrebas d'une digue et soumise à un aléa fort
- N-Um et N-Udm = zone non urbanisée inondable par un aléa modéré ou située en contrebas d'une digue et soumise à un aléa modéré
- R-U = zone non urbanisée inondable par un aléa résiduel ou indéterminé
- R-U = zone urbanisée inondable par un aléa résiduel ou indéterminé

Limite communale  
Profil en travers

Réalisé par L. Desnoux - Dessinateur  
23/09/2010

Visité par Philippe Larrière - Chargé d'études  
Modifications

Echelle : 1 / 5 000  
0 50 100 m

ME 04 06 26

GINGER ENVIRONNEMENTS ET INFRASTRUCTURES  
Immeuble Le Genes - Parc Estak  
87 rue de France - CS20028  
34000 Montpellier Cedex 2

Fichier : Plan imprimé le :

**RIBAUTE-LES-TAVERNES**

**Périmètre du PPRi approuvé  
Gardon Amont**